CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS - CECB®

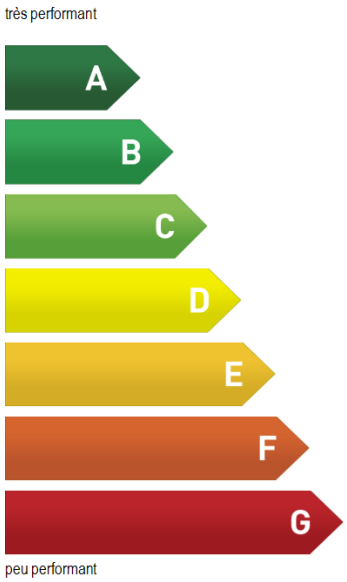
CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS

Catégorie de bâtiment:	Habitat collectif
Année de construction:	2003
Nom de projet/Adresse:	Chemin de Vigny 2 1027 Lonay
N° EGID:	190059831_0



VD-00016254.01

Evaluation



Efficacité de l'enveloppe

C

Efficacité énergétique globale

C

Données (valeurs calculées, Qh,eff)		
Efficacité de l'enveloppe:	37	kWh/(m²a)
Efficacité énergétique globale:	123	kWh/(m²a)
Equivalent-CO2:	25	kg/(m²a)
Besoin énergétique (Consommation moyenne mesurée)		
Énergie auxiliaire et ménagère:	0	kWh/a
Chauffage:	73'660	kWh/a
Eau chaude:	18'410	kWh/a

Authentification

Date d'établissement: 16.04.2019

Émetteur (expert):
Marc Richard
SERISA télébat SA
Chemin de Préveyres 57C
1132 Lully

Collaboration technique majeure de:
Julien Cuennet

Tampon, signature:

serisa télébat sa
TÉLÉGESTION DES BÂTIMENTS
Ch. de Préveyres 57 C - CH-1132 Lully

Description du bâtiment

Généralités		Valeurs U [W/(m²K)]		Producteur de chaleur	Degré de couverture / d'utilisation		
					PC	ECS	Date
Total de la surface de référence énergétique [m²]	1'280	Toit/plaf. ext. / ≤ 2m c. terrain	0.21				
Nombre d'appartements	9	Mur ext. / ≤ 2m c. terrain	0.25	Chaudière mazout à condensation	100 % / 0.91	100 % / 0.91	2003
Nombre moyen de pièces	≥ 6	Fenêtres & portes	1.6				
Étages entiers	3	Sol ext. / ≤ 2m c. terrain	-				
Coefficient d'enveloppe	1.09	Plafond c. n-c. / > 2m c. terrain	-				
Station météo		Mur c. n-c. / > 2m c. terrain	-				
Payerne		Sol c. n-c. / > 2m c. terrain	0.49				

Affectation du bâtiment (Surface de référence énergétique [m²])	Charge thermique spécifique [W/m²]		
Habitat collectif (1'280)	Charge thermique spéc. *	18	

Installations de ventilation	V/AE [m³/(hm²)] Pondéré en fonction de la surface	Production d'électricité	Puissance [kWp]	Gain [kWh/a]	Indicateurs énergétiques standard [kWh/(m²a)]	Valeur-limite	Valeur-cible
Ventilation par fenêtres, enveloppe étanche	0.70	Inst. PV effect Inst. PV prise en c.	- -	- -	Efficacité de l'enveloppe du bâtiment (SIA 380/1)	32	26
Hotte aspirante	Standard	Installation CCF		-	Efficacité énergétique globale (SIA CT 2031)	112	
Extraction air vicié Salle de bains/WC	Standard						

PC = producteur de chaleur, ECS = eau chaude sanitaire, PV = photovoltaïque, kWp = Kilowatt peak, CCF = couplage chaleur-force, prise en c. = prise en compte
* La charge thermique spécifique Ph représente une valeur d'optimisation et ne sert pas uniquement au dimensionnement approximatif.

Évaluation

Efficacité de l'enveloppe du bâtiment	C	L'enveloppe du bâtiment présente une isolation thermique moyenne à bonne. Elle dépasse les exigences actuelles pour les nouvelles constructions d'environ 15 %.
Efficacité énergétique globale	C	L'efficacité énergétique globale est bonne. Le besoin pondéré (chauffage, ECS, électricité) dépasse de 1.1 fois celui des nouvelles constructions.

Enveloppe du bâtiment

	Intact	Légèrement usé	Usé
Très bon			
Bon	Mu, To, Fe		
Moyen	Sol c. n-c.		
Insuffisant			

Technique du bâtiment

	Chauffage	Eau chaude	Électricité
Très bon			
Bon			
Moyen			
Insuffisant			

Les éléments de construction et les composants des installations techniques sont répartis en quatre groupes en fonction de leur qualité du point de vue de l'énergie. En outre, l'état général des éléments (intact, légèrement usé, usé) aide à décider si une amélioration est réalisable et en vaut la peine. Légende: To, Mu, Sol = toiture/plafond, murs, Sol ext. / ≤ 2 m contre terrain, Fe = fenêtres ext., Pl c. n-c., Mu c. n-c., Sol c. n-c. = Plafond, Mur, Sol contre non-chauffé ou > 2 m contre terrain

Indications en vue d'une éventuelle rénovation

Enveloppe du bâtiment

Murs extérieurs: Les murs extérieurs comportent 12 cm d'isolation périphérique.

Toiture: L'épaisseur de l'isolation n'a pas pu être vérifiée sur place, mais selon les plans à disposition, il devrait y avoir 16 à 18 cm d'isolation entre chevrons.

Sol: Le plancher est isolé sous chape. Le plafond des sous-sols n'est pas isolé.

Fenêtres: Les fenêtres sont d'origines et comportent un double vitrage isolant avec des cadres en PVC.

Installations techniques

Chauffage: La génération de chaleur est assurée par une chaudière à mazout de 80 kW de 2003 à condensation.

Eau chaude sanitaire: L'eau chaude sanitaire est intégralement produite par la chaudière à mazout.

Autres appareils électriques: Chaque appareil est à examiner et les appareils inefficaces sont à échanger.

Dispositions à prendre et recommandations

Enveloppe du bâtiment:	L'enveloppe du bâtiment possède une bonne efficacité et une intervention sur l'enveloppe thermique ne serait probablement pas rentable ni énergétiquement ni financièrement. Aucune intervention n'est à envisager à court terme.
Étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment:	L'enveloppe du bâtiment est étanche et la ventilation est assurée manuellement par les fenêtres.
Chauffage:	Le générateur de chaleur correspond à l'état actuel de la technique, mais pourrait être amélioré grâce à l'appoint d'énergies d'origines renouvelables.
Eau chaude sanitaire:	L'ajout de panneaux solaires thermiques devrait être étudié.
Autres appareils électriques:	Chaque appareil est à examiner. Un éclairage et des appareils dégageant de la chaleur sous n'importe quelle forme, consomment beaucoup d'électricité. L'utilisation de lampes avec étiquette énergétique de la classe A , d'appareils de refroidissement des classes A++ ou A+ et de lave-linge de la classe AAA économise l'énergie et est payante sur la durée de vie de ces appareils. De même, des appareils qui restent en mode veille 24 h sur 24 consomment inutilement de l'électricité. A l'aide de plots de connexion électriques, il est très simple d'éviter cette consommation.
Comportement de l'occupant:	Le CECB® donne une évaluation de l'état du bâtiment dans des conditions d'utilisation et d'occupation standard. C'est pourquoi la consommation effective d'énergie, qui dépend beaucoup du comportement de l'occupant, peut être très différente des données chiffrées du CECB®. Les recommandations du document CECB® ne concernent donc que le corps du bâtiment et ses installations techniques. Pourtant, un comportement en accord avec la problématique énergétique est l'une des mesures les plus efficaces et les plus payantes que l'on puisse prendre. En particulier, en apportant tout le soin nécessaire à l'aération et en abaissant la température des locaux en hiver, on économise énormément.
Revalorisation:	Une réhabilitation énergétique est une occasion unique en son genre d'améliorer à long terme le confort et la valeur de l'immeuble. On peut créer des surfaces habitables supplémentaires par des aménagements ou des extensions; on peut aussi fusionner des pièces ou agrandir des balcons. Il vaut la peine d'optimiser le confort et le maintien de la valeur à long terme.

LE CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS (CECB®)

Renseignements généraux
Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB®) permet de déterminer la qualité des immeubles d'habitation et des bâtiments administratifs ou scolaires peu complexes. Il contient également des indications sur les améliorations techniques possibles en matière d'énergie. Les résultats sont obtenus par un procédé simplifié utilisant des estimations. Les indications du CECB® ne peuvent en aucun cas donner lieu à des prétentions en matière de responsabilité civile. Le CECB® est établi par la méthode de l'évaluation hybride décrite dans le Cahier technique 2031 de la SIA. L'énergie est pondérée par les facteurs de pondération nationaux.

Que dit le CECB® et à quoi sert-il?
Le CECB® indique de combien d'énergie un bâtiment a besoin en conditions normales d'exploitation. Ce besoin est illustré par une étiquette énergétique et ses classes A à G. C'est un jugement porté sur la qualité énergétique. La transparence ainsi créée est un plus dans les transactions immobilières et les relations avec les locataires; tout le monde est au clair sur le confort et la facture énergétique à venir. En outre, le CECB® sert de base à l'étude des améliorations possibles du bâtiment et de ses installations techniques.

Que signifient les classes de l'étiquette énergétique?
L'étiquette énergétique figure, avec ses classes A à G, sur la couverture du document CECB®. L'évaluation de l'efficacité énergétique du bâtiment qu'elle permet est double:

- L'efficacité de l'enveloppe du bâtiment indique la qualité de la protection thermique, autrement dit la qualité énergétique des fenêtres et celle de l'isolation des murs, de la toiture et du plancher. L'efficacité de l'enveloppe est la grandeur déterminante en ce qui concerne le chauffage de l'immeuble.
- L'efficacité énergétique globale se rapporte au chauffage, à la préparation d'eau chaude et à la consommation d'électricité des appareils et des luminaires installés de manière fixe. Les agents énergétiques utilisés sont pondérés par des facteurs prédéterminés: 2 pour l'électricité, 1 pour le mazout, 0,7 pour le bois et 0 pour la chaleur solaire, qui ne compte donc pas dans le total.

MINERGIE®

Les standards de MINERGIE® ne sont pas directement lisibles sur le certificat énergétique. MINERGIE® est défini autrement et a des exigences plus poussées. Ainsi pour MINERGIE® il faut un renouvellement systématique de l'air et il est nécessaire de remplir certaines conditions sur le confort et la rentabilité. Les nouvelles constructions selon MINERGIE® se trouvent au moins dans la catégorie B, et dans la catégorie A pour MINERGIE®-P. L'inverse n'est pas toujours vrai. Les bâtiments ayant un bon classement sous le CECB ne sont pas forcément compatibles avec le label MINERGIE®.
www.minergie.ch

Principales caractéristiques des classes CECB®

	Efficacité de l'enveloppe du bâtiment	Efficacité énergétique globale
A	Excellente isolation thermique, vitrages isolants triples.	Installations à la pointe de la technologie, d'efficacité élevée, pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage; excellents appareils électriques; utilisation d'énergies renouvelables.
B	D'après la législation en vigueur, exigence minimum à satisfaire par les constructions nouvelles.	Le standard des constructions nouvelles en matière d'enveloppe et d'installations techniques; l'utilisation d'énergies renouvelables améliore encore l'efficacité.
C	Bâtiment dont l'enveloppe a subi une réhabilitation complète.	Bâtiment entièrement réhabilité (enveloppe et installations techniques), le plus souvent avec utilisation d'énergies renouvelables.
D	Bâtiment bien et complètement isolé après coup, avec toutefois des ponts thermiques qui subsistent.	Bâtiment réhabilité dans une large mesure, avec toutefois un certain nombre de lacunes manifestes ou sans utilisation d'énergies renouvelables.
E	Bâtiment dont l'isolation thermique a été améliorée considérablement, avec la pose de nouveaux vitrages isolants.	Bâtiment partiellement réhabilité, avec par exemple un nouveau générateur de chaleur et éventuellement de nouveaux appareils et un nouvel éclairage.
F	Bâtiment partiellement isolé thermiquement.	Bâtiment tout au plus réhabilité partiellement, avec remplacement de certains équipements ou l'utilisation d'énergies renouvelables.
G	Bâtiment non rénové, avec tout au plus une isolation incomplète ou défectueuse, posée après coup, et dont la réhabilitation apporterait un changement radical.	Bâtiment non rénové, avec tout au plus une isolation incomplète ou défectueuse, posée après coup, et dont la réhabilitation apporterait un changement radical.

Autres informations

Utilisez le site des Directeurs Cantonaux de l'Énergie. C'est la plate-forme pour des informations complètes: conseils, brochures, adresses des Services Cantonaux de l'Énergie et des conseillers en Énergie, bases légales, programmes de subvention, etc. **www.endk.ch**